ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

D.I.L.A
CN=DILA - SIGNATURE-03,OU=000-2 13000918600011,O=DILA-,C=FR
75015 Paris
2016-02-19 07:51:27

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard 01.40.58.75.00
Annonces.....01.40.58.77.56
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10

Associations

Associations syndicales de propriétaires

Fondations d'entreprise

Fonds de dotation

Annonce n° 3023 - page 184

63 - Puy-de-Dôme

FONDS DE DOTATION

Créations

Déclaration à la préfecture du Puy-de-Dôme.
FONDS DE DOTATION DE LA CAISSE D'EPARGNE D'AUVERGNE ET DU LIMOUSIN.
Objet : soutien à des initiatives locales relevant de secteurs d'activités agissant dans des domaines à forts enjeux pour ses territoires (santé, autonomie, emplois durables) ainsi que la lutte contre toute forme d'exclusion par le soutien aux personnes menacées ou déjà frappées par cette situation et plus particulièrement participer à la mission de responsabilité sociétale de son fondateur, la Caisse d'épargne d'Auvergne et du Limousin, en vue de favoriser la création ou la sauvegarde d'emplois sur ses territoires en soutenant des projets ou en réalisant des actions qui y contribuent ; ses interventions ont notamment pour but de faciliter la création ou la sauvegarde d'emplois des porteurs de projets dans le domaine de la santé et des initiatives locales en matière de création d'entreprise, de commerce équitable, de production de biens pour les personnes en difficulté.
Siège social : 63, rue Montlosier, 63000 Clermont-Ferrand.
Durée pour laquelle le fonds de dotation est créé : indéterminée
Date de déclaration : 1er février 2016.